



Préavis de grève 11, 12 et 13 février 2025



La direction a engagé une nouvelle phase de restructuration des activités, des outils et des emplois à la fabrique à travers des projets technologiques sans associer les personnels.

En décembre 2024, elle a annoncé brutalement une restructuration de la flotte vidéo mobile visant à supprimer les cars de Marseille et Rennes et à reclasser les salariés concernés sur les 4 autres cars vidéo mobile, explosant ainsi les collectifs de travail. Aucune garantie sur le plan de charge, aucune transparence sur les centaines de captations externalisées chaque année, aucune considération pour les salariés concernés. Un projet injustifié.

Au Siège le projet de renouvellement des régies reste opaque. Aucune information sur les impacts emploi, organisation du travail et pratiques professionnelles. Suppressions de postes ? Changement des méthodes de travail ? Augmentation des cadences ? On ne le sait pas...

Les personnels des régies du Réseau régional sont aussi concernés puisque la première régie automatisée serait déployée au Siège pour France 3 Paris Ile de France avec une réduction du nombre de technicien vidéos de 4 à 1. Pour la direction seules comptent les économies, au détriment de l'aspect humain.

Au CDE, la direction modifie les organisations du travail au mépris des usages dans ces métiers qui impose des vacations le jour et la nuit.

Allons-nous laisser faire ?

Les personnels ne sont pas contre des évolutions, ils l'ont prouvé à de nombreuses reprises par le passé mais dans la mesure où les solutions sont construites avec eux et non contre eux. La sous-activité est organisée et la priorité de recours aux moyens internes n'est pas respectée.

On le constate dans tous les secteurs, à la fabrique, dans les réseaux régional et ultramarin : la fabrication en interne perd du terrain face aux externalisations, les salariés sont régulièrement mis en sous-emploi voire en bore out. C'est l'activité, l'expertise et le sens au travail des salariés qui sont sacrifiés.

Nous attendons d'ailleurs toujours de la direction qu'elle nous fournisse l'inventaire exhaustif de l'ensemble des captations diffusées sur les chaînes de FTV, internes et externes, point sur lequel elle s'est engagée.

Partout à France Télévisions les salariés en ont ras le bol des économies sans fin qui pourrissent leur vie professionnelle et les empêchent de mener correctement leur mission.

La restructuration de la flotte vidéo mobile n'est que le premier acte d'une attaque sans précédent sur l'activité, les outils et l'emploi. **A qui le tour après la vidéo mobile ?** Nous ne pouvons laisser passer cela, les salariés doivent être solidaires, se serrer les coudes et montrer à cette direction que nous ne la laisserons pas faire. **Nous voulons juste vivre de nos métiers et les exercer avec passion.**

Les syndicats CGT et CFDT revendiquent :

1. La suspension du projet de restructuration des moyens mobiles de la fabrique et l'engagement d'une négociation sur un nouveau projet d'investissement associant les personnels afin de définir les moyens de captation et de post-production de la fabrique à l'horizon 2030.
2. L'engagement d'une construction négociée du renouvellement des régies du Siège avec une transparence sur les impacts emploi, métiers et sur les pratiques professionnelles.
3. La garantie d'un plan d'activité consolidé sur la fabrique et du maintien de l'emploi sur le long terme pour toutes les activités de la fabrique assortie d'un plan de réinternalisation d'émissions.
4. La clarification des objectifs de fabrication de programmes en interne dans les stations régionales et ultramarines, comparé aux achats externes.
5. La transparence sur les impacts de tous les projets technologiques à France Télévisions : investissements fabrique, régies du Siège, régies régionales, intelligence artificielle...
6. Le respect des accords d'entreprise et des usages, condition minimale pour construire un dialogue social de qualité.

Afin d'obtenir gain de cause, les syndicats CGT et CFDT appellent l'ensemble des personnels de France Télévisions à cesser le travail les 11, 12 et 13 février 2025 à partir de 00h01 et pour une durée de 3 jours.

Paris, le 5 février 2025

Pour la CGT
Pierre Mouchel



Pour la CFDT
Yvonne Roehrig



Pour la direction
Sandrine MORAHI-BERNAZ

Reçu en main propre
le 05 Février 2025
Avec les réserves d'usage

